

CHAMPLECY

2020

Bulletin Municipal



Photo Didier BOUJILLOT

SOMMAIRE

- ⇒ Le mot du Maire – Page 2
- ⇒ Présentation du Conseil Municipal – Page 3
- ⇒ Commissions, Délégués et Groupes de Travail – Page 4,5
- ⇒ Les Comptes de la Commune – Page 6
- ⇒ Etat Civil – Page 7
- ⇒ Village Fleuri | Gestion plus verte du cimetière – Page 8
- ⇒ Réduction du CO² - Page 9
- ⇒ CCAS – Page 10
- ⇒ COVID-19 – Page 11
- ⇒ Réseau de Santé – Page 12
- ⇒ Associations – Page 13,14
- ⇒ Salle Anne-Charlotte – Page 15
- ⇒ Gestion des Déchets – Page 16
- ⇒ Transport Scolaire | Musée – Page 17
- ⇒ Commerçants et Artisans – Page 18
- ⇒ Gîtes – Page 19
- ⇒ Informations et Remerciements – Page 20



OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mardi : 9:00-12:00

Jeudi : 14:00-16:30

La secrétaire de Mairie vous
accueille le mardi
matin et le jeudi après-midi.

CONTACT

03 85 24 08 68

mairie.champlecy@wanadoo.fr



**Martine
DESPLANS**

Bonjour à tous,

Voilà une nouvelle mandature qui commence, cela fut bien long pour la mettre en place. Le fait qu'au 1^{er} tour il n'y avait que 10 élus nous a obligé à attendre un second tour afin de voir si une personne se présenterai, ce qui a été le cas, nous avons eu 2 candidates. Hélas le confinement à chamboulé le protocole électoral et nous avons dû attendre juin pour élire le dernier conseiller municipal.

Ceci fait il y a eu le temps de l'installation, de la représentativité de notre commune aux seins de toutes les commissions, des syndicats et des autres organismes.

Enfin nous entrons dans la phase de réflexion des besoins, des investissements nécessaires sur la commune. Il n'y a encore rien de finalisé. Nous monterons les dossiers retenus et en fonction de nos moyens techniques et financiers nous lancerons le ou les projets.

Je souhaite à la nouvelle équipe du conseil municipal un mandat riche en échanges et constructif. Toutes et tous sont motivés pour aider notre village, je ne doute pas de leur engagement.

C'est l'occasion pour remercier les membres du précédent conseil. Pour leur ténacité, leur disponibilité, leur investissement durant 6 années, surtout lors du 1^{er} confinement, la distribution des masques et l'aide aux plus isolés.

Nous allons continuer les actions d'entretien et d'embellissement de notre commune.

L'adressage est finalisé, chacun a pu prendre possession de sa nouvelle adresse. Nous avons essayé d'être au plus près des anciens noms tout en suivant les prescriptions de la poste.

Il y a eu aussi au sein de notre intercommunalité plusieurs bouleversements, les élections suite aux nouveaux conseils municipaux et à la démission de Fabien Genet élu Sénateur. Mais pour vous habitants ce qui vous a sans doute le plus touché ce sont :

- Les OM (ordures ménagères): nous sommes passés de la TEOM (Taxe d'enlèvement des OM) à la REOM (Redevance d'enlèvement des OM). Ce nouveau calcul est plus juste il tient compte du nombre de personnes dans un foyer et non plus du montant de la taxe foncières.

- La taxe Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) c'est un bloc de compétences :

- L'aménagement des bassins versants,
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau,
- La défense contre les inondations,
- La protection et la restauration des zones humides, écosystèmes aquatiques et formations boisées riveraines.

Confié aux EPCI (communauté de commune) de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018 par les lois de décentralisation de 2014 (loi MAPTAM), puis 2015 (loi NOTRe), cette taxe a été instauré afin de faire face aux dépenses inhérentes aux compétences. Notre budget principal ne pouvait pas absorber ces dépenses supplémentaires. Avant il n'y avait rien de précis, chacun (état, départements, régions, communes.) se partageant ces besoins, maintenant tout a été donné aux EPCI.

Je vous laisse découvrir ce bulletin. J'en remercie les membres de la commission et particulièrement Mathilde et Jérôme qui ont fourni un gros travail pour sa conception. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants.

Le monde est frappé par le virus depuis de nombreux mois et plus récemment, notre pays par le terrorisme. Nous devons tous nous mobiliser face à cette crise sanitaire, économique, sociale et ne pas se laisser emporter par le terrorisme, rester des hommes tolérants et ferme sur nos convictions. Nous tentons au mieux de répondre aux besoins de chacun. Mais c'est chacun d'entre vous qui doit être le garant au sein de notre village du bien vivre ensemble et du lien social. Ne pas avoir peur de l'autre, faisons preuve de bon sens !

Je ne peux pas terminer sans vous adresser mes vœux les plus chaleureux d'espoir, réussite et santé pour la nouvelle année et sans avoir une pensée pour ceux et celles qui sont dans la douleur et la peine. Courage !

Prenons soin de tous.

Martine DESPLANS

PRESENTATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



**Bernard
GAUTHIER**

Premier Adjoint



**Denise
BONNOT**

Deuxième Adjoint



**Olivier
MONNET**

Troisième Adjoint

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



**Marie-Noëlle
CACHEUX**



**Guillaume
VILLARD**



**Nadine
DEGUT**



**Henri
LAUGERETTE**



**Mathilde
CANTON**



**Baptiste
MERLE**



**Suzanne
RAVE**

LES COMMISSIONS, LES DELEGUES ET LES GROUPES DE TRAVAIL

Les Commissions Communales

CHEMINS :

Responsable : Bernard GAUTHIER

Membres : Nadine DEGUT, Guillaume VILLARD, Baptiste MERLE, Olivier MONNET et Denise BONNOT

Membre Suppléant : Henri LAUGERETTE

BATIMENTS :

Responsable : Bernard GAUTHIER

Membres : Guillaume VILLARD, Baptiste MERLE et Olivier MONNET

Membre Suppléant : Henri LAUGERETTE et Suzanne RAVE

TRANSPORT SCOLAIRE/ECOLE/CANTINE :

Responsable : Marie-Noëlle CACHEUX

Membres : Guillaume VILLARD, Baptiste MERLE et Olivier MONNET

SALLE COMMUNALE :

Membres : Mathilde CANTON et Baptiste MERLE

RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS COMMUNALES :

Membres : Marie-Noëlle CACHEUX et Nadine DEGUT

FLEURISSEMENT :

Responsable : Denise BONNOT

Membres : Baptiste MERLE, Bernard GAUTHIER et Mathilde CANTON

SITE INTERNET/RELATIONS MEDIAS/BULLETIN MUNICIPAL :

Membres : Olivier MONNET, Mathilde CANTON, Baptiste MERLE et Marie-Noëlle CACHEUX

CHAUFFERIE :

Responsable : Denise BONNOT

Membres : Bernard GAUTHIER et Mathilde CANTON

Les Délégués

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES :

Titulaire : Martine DESPLANS

Suppléants : Bernard GAUTHIER

DELEGUES CCAS :

Président de droit le Maire : Martine DESPLANS

Membres : Marie-Noëlle CACHEUX, Nadine DEGUT, Denise BONNOT et Henri LAUGERETTE

Membres Suppléants : Anne-Claude DELORME, Matthieu HENNION, Agnès NOEL et Estelle THURET

DELEGUES AU COMITE TERRITOIRIAL SYDESL :

Titulaires : Bernard GAUTHIER et Baptiste MERLE

Suppléant : Nadine DEGUT

DELEGUES AU SYNDICAT DES EAUX BOURBINCE-LOUDRACHE :

Titulaires : Baptiste MERLE et Henri LAUGERETTE

Suppléant : Olivier MONNET

CONSEILLER MUNICIPAL EN CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE :

Titulaire : Bernard GAUTHIER

REPRESENTANTS GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC (GIP) E.BOURGOGNE :

Représentant Titulaire : Olivier MONNET

Représentant Suppléant : Mathilde CANTON

CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE :

Président de droit le Maire : Martine DESPLANS

Titulaires : Bernard GAUTHIER, Denise BONNOT et Olivier MONNET

Suppléant : Baptiste MERLE, Suzanne RAVE et Nadine DEGUT

DELEGUES AU SYNDICAT DU CHAROLAIS REFUGE FOURRIERE :

Titulaires : Denise BONNOT et Guillaume VILLARD

Suppléant : Suzanne RAVE et Mathilde CANTON

REPRESENTANTS DE L'ATD

Représentant Titulaire : Baptiste MERLE

Représentant Suppléant : Marie-Noëlle CACHEUX

CCID (COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS) :

Commissaires Titulaires : Daniel DEVILLARD, Jean-Claude DELORME, Didier BOUILLOT, Renée BERNIGAUD, Mickaël RAVE et Jacques DEVILLARD

Commissaires Suppléants : Annie GUILLET, Isabelle GAUTHIER, Olivier MONNET, Paul CHEVALIER, Matthieu HENNION et Jacques-Pierre DUMONT

COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES :

Conseiller Titulaire : Nadine DEGUT

Conseiller Suppléant : Suzanne RAVE

⇒ **DELEGUES DU PREFET :**

⇒ Titulaire : Jean-Claude DELORME

⇒ Suppléant : Caroline DEVILLARD

⇒ **DELEGUES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE :**

⇒ Titulaire : Annie GUILLET

⇒ Suppléant : Isabelle GAUTHIER

Groupes de travail

CHEMINS DE RANDONNEES :

Baptiste MERLE

ENTRETIEN ESPACES VERTS OU FUTUR EMPLOYE COMMUNAL :

Denise BONNOT, Marie-Noëlle CACHEUX, Bernard GAUTHIER, Nadine DEGUT,

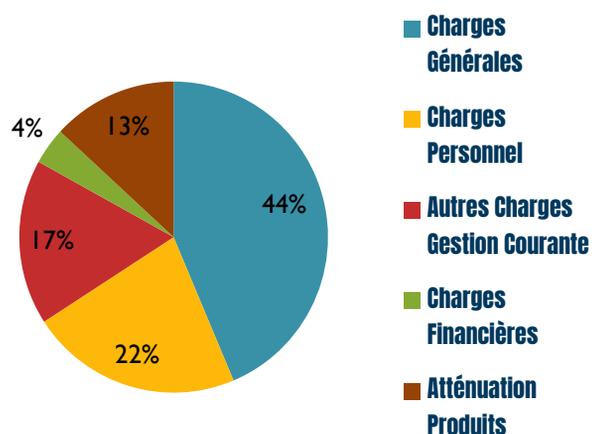
Baptiste MERLE et Olivier MONNET

LAGUNE – SMAAA :

Bernard GAUTHIER et Olivier MONNET

LES COMPTES DE LA COMMUNE

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DEPENSES



COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DEPENSES

Charges Générales	59 763 €
Charges Personnel	30 383 €
Autres Charges Gestion Courante	23 539 €
Charges Financières	5 238 €
Atténuation Produits	17 976 €
TOTAL DEPENSES EN EUROS	136 899 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 RECETTES



COMPTE ADMINISTRATIF 2019 RECETTES

Produits	6 796 €
Impôts, Taxes	106 814 €
Dotations Participation	42 511 €
Revenus Immeubles	27 256 €
Produits Exceptionnels	37 €
Excédent de fonctionnement 2018	19 925 €
Atténuation de charges	285 €
TOTAL RECETTES EN EUROS	203 624 €

ETAT CIVIL

NAISSANCES

VILLARD Léa née à Paray le Monial le 20/07/2020

(de Guillaume VILLARD et Christelle BOUILLOT DE LAVAUX)

MARIAGES

PITAUD Gaëtan et BARATA Aurélie le 12/09/2020 - La Naule

PACS

BAUDOT Pascal et SILVA Maria le 06/08/2020 - Les Champs Gonnots

DECES

RAVIER Jean le 07/01/2020 à Paray-le-Monial

TISSIER Marie le 09/03/2020 à Salornay-sur-Guye

RAJAUD Solange le 10/04/2020 à Saint-Vallier

DEVILLARD Paulette le 15/11/2020 à Paray-le-Monial

MARZEC Mireille le 23/11/2020 à Châlon-sur-Saône

NOUVEAUX HABITANTS

DESBROSSES Florent et Charlene à La Naule



VILLAGE FLEURI

La beauté d'un village se voit par son accueil fleuri.

Le plaisir coloré à l'entrée de **CHAMPLECY** est un atout pour visiter notre village.

C'est le défi que s'est fixé la nouvelle équipe municipale, pour continuer le travail de l'ancienne



équipe.

Mais cette année a été particulière avec la sécheresse et l'impossibilité d'arroser.

Il a donc fallu faire au mieux pour sauver les plantes qui avaient été mises par l'ancienne équipe.

Par conséquent à partir de cette fin d'année, nous envisageons de mettre des plantes vivaces et des fleurs qui ne demandent pas trop d'eau et d'entretien mais en gardant une harmonie et un plaisir visuel agréable pour les visiteurs.

Denise BONNOT

VERS UNE GESTION PLUS VERTE DU CIMETIERE

Depuis le 1er janvier 2017, l'usage des pesticides chimiques est interdit dans la majeure partie des espaces ouverts au public. Pour protéger la biodiversité et la santé des habitants, l'usage de ces pesticides est interdit depuis le 1er janvier 2019 pour les particuliers et dans tous les espaces verts ouverts au public (trottoirs, city stade, parc). Concernant les cimetières, qui ne sont pas forcément considérés comme des "lieux de promenade", la loi laisse une marge jusqu'à fin 2021.

Pour supprimer totalement l'usage de produits chimiques, l'emploi de méthodes alternatives est nécessaire. Le conseil municipal devra se pencher sur cette question. Plusieurs possibilités sont en cours de réflexion : en herbage des parties laissées vides, bitume, "journée verte" de désherbage avec la participation des habitants...

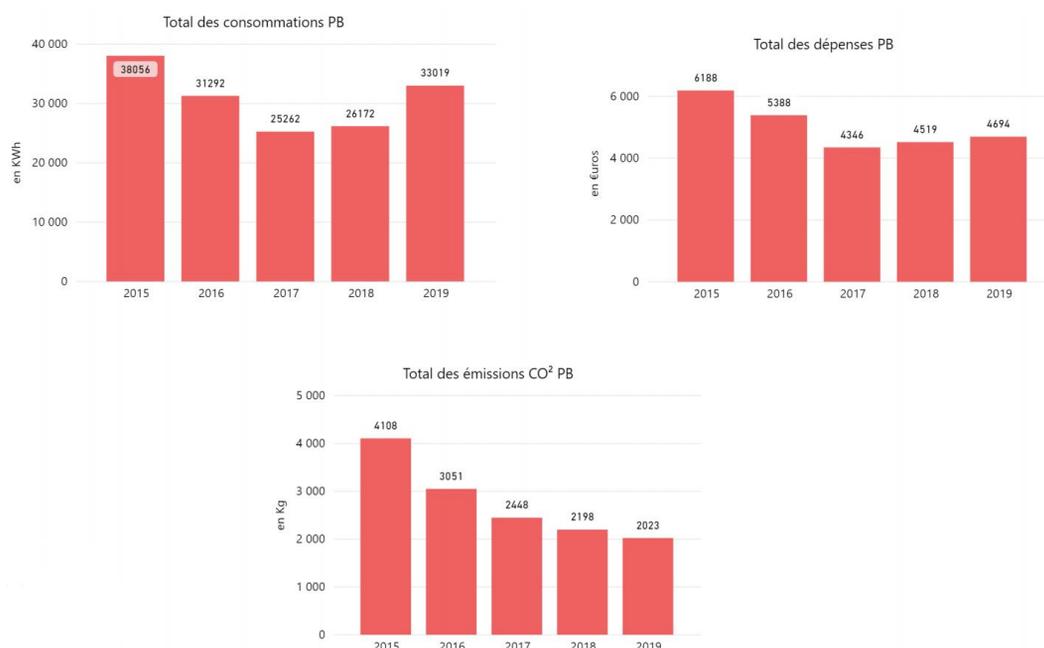


Marie-Noëlle CACHEUX

REDUCTION DES EMISSIONS DE CO2 POUR LES BATIMENTS COMMUNAUX

Grâce à la mise en place de la chaudière à granulés au centre bourg pour les bâtiments qui appartiennent à la commune, ainsi qu'au fait qu'il n'y a plus d'utilisation de gaz, lié à l'ancienne salle des fêtes, la commune a diminué sa part d'émission de CO₂ dans son bilan énergétique pour ses bâtiments publics.

La commune a en effet contractualisé avec le SYDESL (Syndicat Départemental d'Énergie de Saône et Loire) afin d'avoir un bilan énergétique annuel prenant en compte toutes les énergies consommées par la commune. Des conseils sont ainsi proposés à la commune pour continuer de réduire ses factures d'énergie et ses émissions de CO₂.



Marie-Noëlle CACHEUX

TRANSPORT SCOLAIRE



Cela fait plus de vingt ans que la mairie de **CHAMPLECY** assure le transport scolaire des élèves de maternelle et primaire.

Et c'est un vrai plus pour notre commune agricole, une excellente manière de soutenir l'installation de jeunes familles. Depuis la fermeture du RPI, le transport est organisé pour les élèves se rendant dans l'école de rattachement du village, à Charolles.

Cette année encore, huit élèves sont ainsi amenés et ramenés de l'école par la société Potain-Faustin. Les parents et la mairie s'engagent sur l'année scolaire, des règles simples sont établies pour définir le cadre, Marie-Noëlle Cacheux, référente transport, fait le lien entre les parents, le transporteur et la mairie.

Dans le véhicule, l'ambiance est au beau fixe malgré la crise !

Marie-Noëlle CACHEUX

Le comité d'action sociale de Champlecy se compose de neuf membres : le maire, membre de plein droit, Denise Bonnot, Nadine Dégut, Marie-Noëlle Cacheux, Henri Laugerette, membres élus, Estelle Thuret, Anne-Claude Delorme, Agnès Noël et Matthieu Hennion, membres nommés.

Comme chaque année, le CCAS de Champlecy et le comité des Mousquetaires proposent un temps d'échange gourmands pour les personnes les plus âgées de notre commune. Ne pouvant organiser un repas, nous avons décidé d'offrir à toutes les personnes de 70 ans et plus un panier garni de produits locaux. Confectionnés par le Domaine des Marguerites de Chamoge, les colis seront distribués à chacun et chacune en décembre, l'occasion de prendre des nouvelles et de pouvoir échanger, dans le respect des gestes barrière.

Souhaitant proposer des actions en direction des jeunes du village (12 - 17 ans), un questionnaire leur a été adressé afin qu'ils puissent exprimer leurs envies. Plein d'idées ont émergé : sortie accro-branche ou ski, bivouac dans les bois, balade à vélo, visites agricoles, concours de dessin... et ces idées ont été bien entendues ! Préparez vous à tout !

Nous souhaitons aussi accueillir à Champlecy le "digital truck" : équipé de multiples outils et objets numériques, des animateurs compétents proposent des ateliers gratuits. Destinés aux jeunes de 16 à 25 ans, vous pouvez venir avec des connaissances, du village mais aussi d'ailleurs. Les jeunes pourront découvrir et pratiquer un univers numérique proposant dessin et impression en 3D, casque de réalité augmentée, montage vidéo et broderie numérique. Le "digital truck" est le fruit d'une collaboration entre la Mission Locale et l'entreprise sociale Syntaxe erreur 2.0.



Dans ces périodes particulières, le CCAS reste à votre écoute. Si besoin, vous pouvez nous solliciter en contactant la secrétaire de mairie.

COVID-19

Depuis plusieurs mois notre pays fait face à une pandémie mondiale : la COVID-19. Elle nous a frappé et se répand à une vitesse très rapide. Le Gouvernement essaie de canaliser ce virus et il est de notre devoir d'appliquer les gestes barrières, afin de nous protéger mais également de protéger les autres. Restons vigilant !

Mathilde CANTON



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et partout où cela est obligatoire



Éviter de se toucher le visage



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Aérer les pièces 10 minutes, trois fois par jour



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

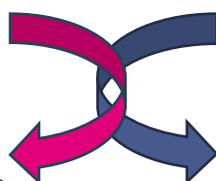


Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

RESEAU DE SANTE PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS

Le Réseau de Santé est un dispositif de coordination qui vient en appui à toute personne en situation complexe à domicile souffrant d'une ou plusieurs pathologies, quel que soit son âge, son handicap, le stade ou la gravité de sa maladie. Des professionnels réalisent à domicile une évaluation des besoins, planifient et programment les interventions nécessaires, soutiennent les aidants, et organisent le suivi de l'accompagnement.

Ces évaluations peuvent être à l'initiative des professionnels de santé, des services d'aide à domicile, des personnes elles-mêmes ou leurs proches.



Actions de territoire en 2020 / 2021 :

- Octobre Rose en Charolais Brionnais / Campagne de sensibilisation au dépistage des cancers :

Cancer du sein, du col de l'utérus et colorectal avec participation à des manifestations grands publics et organisation de conférences

- Groupes de parole à destination des femmes en fin de traitement d'un cancer féminin

Depuis 1997, l'association intervient auprès de toute personne ayant des problèmes de santé, que ce soit par la maladie, le grand âge, le handicap et pour laquelle il faut organiser et coordonner une prise en charge globale pour qu'elle reste à son domicile.

En Janvier 2021, l'association rejoint le réseau PTA 71, plateforme départementale regroupant tous les réseaux du département.

L'équipe locale reste la même, ancrée dans son territoire.

Pour les patients :

- Evaluation globale,
- Continuité des soins,
- Maintien à domicile optimisé.
- Soutien aux aidants.

Pour les professionnels :

- Soutien par des équipes de proximité pour la gestion des parcours complexes,
- Relations ville-hôpital facilitée,
- Formations,
- Centre Relais IREPS BFC

Association du Réseau de Santé du Pays Charolais Brionnais

Boulevard des Charmes - 71600 Paray-le-Monial / Tél. 03 85 24 32 64 / Fax : 03 85 24 30 20 / www.reseau-du-pays-charolais.com

Notre équipe vous accueille du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00



ASSOCIATIONS

La Clé des Chants

José PARTRIDGE nous a quittés le 5 avril, vaincus par la maladie.

José était l'un des piliers de notre chorale, dont elle était la secrétaire depuis de nombreuses années.



Mais son investissement allait bien au-delà de cette fonction : elle s'impliquait dans l'élaboration et la préparation de nos spectacles, ainsi que de tous nos moments de convivialité. Et elle veillait au bien être de tout un chacun, avec plein de petites attentions.

Ce décès a profondément marqué les choristes, anciens ou actuels, d'autant qu'il ne nous a pas été possible de lui rendre hommage comme nous l'aurions souhaité, pour cause de confinement.

Evoquer cette année 2020 s'avère donc difficile.

Comme pour tous, le COVID 19 est venu bouleverser nos habitudes et nos projets.

« La Clé des Chants » devait présenter fin décembre un spectacle en corrélation avec deux autres chorales – BESANÇON et VARENNES LE GRAND – soit environ 150 choristes, encadrés par des musiciens professionnels. Deux messes « modernes » étaient au programme : « Misa Criolla » d'Ariel RAMIREZ et « A Little Jazz Mass » de Bob CHILCOTT. Depuis septembre 2019, nous avons entrepris un gros travail dans cet objectif, avec notamment un dimanche de répétition commune à BESANÇON en janvier. Bien sûr, il nous a fallu tout annuler.

Malgré tout, nous nous projetons vers l'avenir. Une bonne vingtaine de choristes a repris le chemin de CHAMPLECY dès la fin du mois d'août. Le plaisir de se retrouver, le plaisir de chanter ensemble, et la volonté de prolonger l'aventure restent intacts. Notre chef, Bertrand AUZAS, nous propose un programme varié, nous permettant de visiter différentes cultures. Ces mélodies nous permettent une reprise plus en douceur, après l'étude des deux grosses « pièces » prévues initialement.

Nous avons bon espoir de pouvoir programmer quelques spectacles : des jours meilleurs finiront bien par arriver !

Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez notre secrétaire :

Odile KEMPF, au 06 87 33 49 95.

Les répétitions ont lieu le mercredi soir de 20h à 22h, dans la salle communale (ancienne école) mise à notre disposition par la Commune, que nous remercions ici pour son soutien.



Champlecy Attitude



Journées commerciales 2020 avec CHAMPLECY ATTITUDE.

Malgré des conditions sanitaires très tendues, l'association **Champlecy Attitude** a reçu le feu vert de la préfecture pour organiser ces traditionnelles journées commerciales annuelles.

Comme tous les ans, l'association **Champlecy Attitude** tente de se réinventer en continuant à moderniser son approche commerciale.



Aussi cette année, nous avons proposé à tous les visiteurs de venir découvrir nos élevages et nos commerces à travers une expérience innovante, particulièrement prisée en mêlant sport et gastronomie par la possibilité de faire de la **trottinette électrique** dans un cadre gourmand et récréatif.

Cette année une autre innovation a vu le jour avec une démonstration de semis direct de prairies, fortement dégradées avec la sécheresse récurrente,

dans 3 parcelles à 3 moments différents et qui a été unanimement appréciée.

En effet, des pauses gourmandes étaient organisées entre les différents sites où les visiteurs ont déguster de la viande à la planche chez les uns,, des morceaux de gigots en suivant sur un autre site ou des fromages accompagné de viande de volaille sur un 3ème site le tout arrosé par la dégustation de vins d'un viticulteur de la cote mâconnaise.

Enfin, nous allons profiter de la période hivernale pour lancer une véritable tempête d'idées qui pourrait faire basculer notre association dans un fonctionnement encore plus actuel, toujours aussi professionnel, le tout dans la bonne humeur !

Affaire à Suivre !

Le président de CHAMPLECY ATTITUDE
Olivier MONNET

Comité des Fêtes

Bonjour à toutes et à tous,

Cette année 2020 fut particulièrement rude.

En effet le contexte sanitaire nous a contraint de cesser toutes nos activités que nous avions prévu. J'espère que l'année 2021 sera meilleure et que nous pourrons tous nous retrouver ensemble lors de nos manifestations.

L'important est que nous soyons tous en bonne santé, alors soyons vigilant et prenons soins des uns des autres.

En espérant vous revoir très bientôt.

Président du Comité des Fêtes de Champlecy
Baptiste MERLE

SALLE ANNE-CHARLOTTE

Elle est ouverte aux associations et particuliers pour des activités culturelles, de loisirs et manifestations diverses : réunions, séminaires, vins d'honneur, buffets...

Toute location ne sera effective qu'après avoir pris connaissance des conditions particulières et signé le contrat de location.

CAPACITÉ

2 salles sont à disposition, avec accès à personnes à mobilité réduite ; la première peut accueillir une cinquantaine de personnes, la seconde plus petite est limitée à une quarantaine, ces 2 salles peuvent être jumelées.

EQUIPEMENTS

- ⇒ Cuisine pour réchauffer vos préparations.
- ⇒ Un réfrigérateur
- ⇒ Lave-vaisselle
- ⇒ La plus grande est équipée d'un tableau interactif -TBI.

RÉSERVATION

Merci de vous adresser en mairie ou de prendre contact avec Sandrine CHAPUIS au 06 04 03 38 75.

	COMMUNE	HORS COMMUNE
Association : Réunion	Gratuit	40€
Association : Réception avec repas à but non lucratif	30€	70€
Association : Réception avec repas à but lucratif	100€	180€
Particulier : Vin d'Honneur	50€	70€
Particulier : Repas	85€	150€
Particulier : Week-end	150€	250€



70 €

Par jour supplémentaire



10 €

Utilisation du Tableau
Blanc Interactif

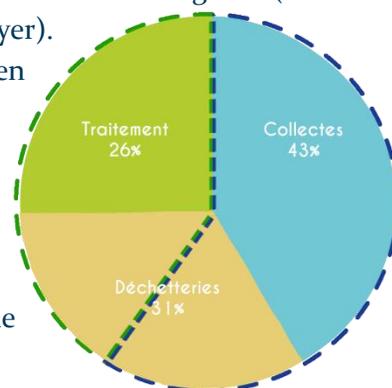


Tous les tarifs sont sans
électricité. L'électricité est
en supplément 0.19€/Kwh

GESTION DES DECHETS

POURQUOI l'harmonisation du mode de financement des Ordures Ménagères ?

Suite à la fusion des 3 Communautés de communes au 1er janvier 2017, la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers » a été transférée à la Communauté de communes le Grand Charolais. 50% du territoire finançait la gestion des déchets par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM = paiement en fonction de la taille de l'habitation) et 50% par la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM = paiement en fonction du nombre de personnes par foyer). Règlementairement, Le Grand Charolais avait l'obligation de mettre en place un mode unique de financement à l'échelle du territoire. Le Conseil Communautaire du 27 septembre 2018 a donc décidé de retenir la REOM, basée sur le service rendu, pour une mise en place au 1er janvier 2020. Ainsi, à compter de 2020, les propriétaires qui payaient la TEOM n'auront plus à l'acquitter courant septembre/octobre avec leurs taxes locales, mais ils paieront désormais la REOM. Les services de collecte et l'accès aux déchetteries restent inchangés.



Budget déchets ménagers : 5 millions d'€ pour 40 000 habitants, soit 125€ par habitant.

7 700 tonnes déposées chaque année aux déchetteries intercommunales

Déchèterie Vendennesse-lès-Charolles

- ⇒ Lundi : 9h-12h
- ⇒ Mercredi, Jeudi, Vendredi : 14h-18h
- ⇒ Samedi : 9h-12h et 14h-18h

03 85 24 17 00

Déchèterie Palinges

- ⇒ Lundi et mercredi : 13h30-18h
- ⇒ Vendredi : 8h30-12h et 13h30-18h
- ⇒ Samedi : 8h30-12h

03 85 88 15 60

Les déchetteries sont gratuites pour les particuliers.

MEMO TRI

Emballages à recycler en vrac, sans sac, et vides de leur contenu dans les containers des points propres :

- ⇒ Emballages en carton et cartons de colis, emballages métalliques, bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires
 - ⇒ Papiers, journaux, magazines, publicités, courriers...
 - ⇒ Verre : bocal, pots, bouteilles en verre vidées sans bouchon ni capsule,
- Les plats, assiettes, vitres cassées, néons, ampoules et miroirs sont à déposer à la déchèterie.

Le point propre à Champlecq se situe sur la route qui mène de l'Etang aux Fleurs.

TRANSPORT A LA DEMANDE

Depuis le 3 avril 2018, la communauté de communes propose un service de Transport A la Demande (TAD), avec des critères de fonctionnement harmonisés à l'ensemble du territoire :

Pour qui ? Personnes âgées de 70 ans minimum, habitant sur le Grand Charolais

Comment ? Plus besoin de ticket ! Je remplis un dossier auprès de la CC Le Grand Charolais qui me délivre une carte d'utilisateur et je réserve directement auprès du taxi.

Coordonnées du service :
09 71 16 95 95

Quand ?

Le service du TAD fonctionne sur 4 demi-journées sauf jours fériés :

Mardi matin (7h-13h)

Mercredi matin (7h-13h)

Jeudi après-midi (13h-19h)

Vendredi matin (7h-13h)

Tarifs par trajet et par personne (à payer directement auprès du taxi) :

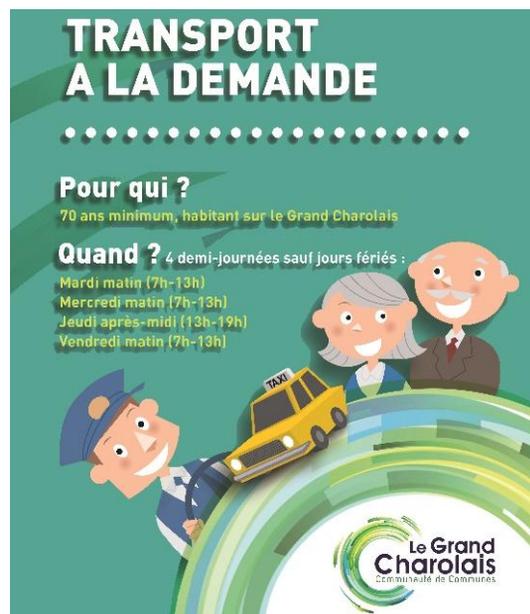
Moins de 15 km = 2 €

De 15 à 24 km = 4 €

De 25 à 34 km = 6 €

De 35 à 44 km = 8 €

Plus de 45 km = 10 €



MUSEE

Vous pouvez visiter le musée de Champlecy, tous les jours. Il est situé dans le pigeonnier du parc de la mairie. Bonne visite.



Le pigeonnier a été entièrement rénové cette année, c'est une réussite totale que nous devons souligner.

COMMERÇANTS ET ARTISANS A CHAMPLECY

Restaurant - Traiteur

Stéphane Forjat
Le Relais de Champlecy
Le Bourg Champlecy
Ouvert tous les jours
sauf lundi soir, mardi soir et
mercredi soir
03 85 24 11 34
restaurant-de-champlecy.com

Pains - Gâteaux

David Saint-André
Boulangier – Pâtissier Martigny-
le-Comte
Livraison à domicile les jeudis et
dimanches matin
03 85 24 41 54

Légumes

Jérôme Macé et Mathilde Canton
Les Jardins de Champlecy
Le Bourg Champlecy
Ouvert toute l'année :
Mercredi : 15h-18h & Samedi :
10h-12h
03 85 28 13 94
www.lesjardinsdechamplecy.fr

Volailles fermières

Laurence, Didier et Jean Bouillot
La Ferme de Marcelizon
Marcelizon Champlecy
Vente sur réservation
Poulets, coqs, poules, pintades,
chapons et oeufs
07 81 27 07 96
www.lafermedemarcelizon.fr

Fromages de chèvre et viande de chevreaux

Cécile Jacob, Matthieu Hennion
et Etienne Cacheux
La Ferme des Bien Vivants
Le Vernat Champlecy
Vente directe mars à octobre :
du lundi au dimanche 8h-12h
Mercredi au samedi : 16h-19h
07 81 53 92 29
www.fermedesbienvivants.com

Espaces verts

Bois de chauffage, maçonnerie
paysagère
Gilles Bodet
Gilles Paysage
06 48 77 34 74
gillespaysage.fr

Matériel agricole

Achat et réparation
Mickaël Rave
Jean Rave et Fils
Le Bourg Champlecy
03 85 24 23 73

Menuiserie

Menuiserie ALEX
Arnaud Alex
L'Étang Champlecy
06 84 21 98 95

Maréchal-ferrant

Christelle Bouillot
Lavaux Champlecy
06 48 83 65 64

Brocante

Mireille Bruna Rosso
Le bourg Champlecy
06 80 35 73 25

LES GITES

Gîte de France de la Tour

Sur le site d'une ancienne ferme d'élevage, dans un cadre exceptionnel en plein bocage, maison de caractère entièrement rénovée qui satisfera tant les amoureux d'authenticité avec ses poutres, tomettes et pierres, que les amateurs de confort « moderne » avec sa cuisine toute équipée et ses salles de bains contemporaines. L'atmosphère est chaleureuse et la décoration raffinée.

Contact : 03 85 24 02 29 ou 06 23 86 59 39



Gîte de France du Tilleul

A l'orée de la forêt de Charolles, notre gîte du « tilleul » et la maison de famille « les lilas » vous accueillent dans le charmant village de Champlecly situé à 7 km de Charolles, 10 km de Paray-le-Monial et 35 km de Taize-Cluny. Vous pourrez passer vos vacances au calme, près de la nature, que vous soyez randonneurs, cavaliers, touristes, ou sportifs. Point de départ idéal pour le circuit des églises romanes, la route des vins et le val lamartinien.

Contact : 03 85 24 00 81-06 75 67 00 71-06 72 66 70 04

Gîte de France de Mireille

Mireille, artiste peintre dont vous pourrez visiter l'atelier sur place, et Jean vous accueillent dans une belle villa contemporaine de style sise sur une ravissante propriété particulièrement soignée riche d'un superbe fleurissement. Hameau résidentiel calme et paisible en lisière de prairies dominant à flanc de colline le petit village de Champlecly niché en pleine campagne au cœur du magnifique bocage charolais (église romane du XIIème siècle et château de Chanlecly du XVIIème chargé d'histoire, célèbre pour avoir appartenu à la seconde épouse du chevalier de Dartagnan ayant inspiré Alexandre Dumas, à visiter sur place). Superbe vue dégagée sur la campagne environnante depuis le jardin. Magnifique panorama & paysages.

Contact : 03 85 24 20 67 ou 06 74 24 90 11



INFORMATIONS DIVERSES

SITE INTERNET

La Mairie de Champlecy aura prochainement un nouveau site Internet. Il vous sera présenté à la prochaine occasion publique. Vous pourrez y trouver toutes les informations concernant la commune et ses actualités.

REMERCIEMENTS

Nous remercions toutes les personnes ayant participé à la conception de ce bulletin.

Martine DESPLANS, Marie-Noëlle CACHEUX, Didier BOUILLOT, Denise BONNOT, Olivier MONNET, Baptiste MERLE, Association La Clé des Chants, Mathilde CANTON, Jérôme MACE.

